



En partenariat
avec



Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

Dossier de presse

Salon Pollutec - Lyon
Mardi 29 novembre 2016

Catégorie « *Ecoproduit pour le développement durable* »

Prix « PME remarquable »

CAPOVERDE TBR pour ses bâches et textiles recyclés pour l'impression numérique



Exposition Pyramide du Musée du Louvre



COP 21 – Stand Office du Tourisme du Maroc – Grand Palais

Capoverde TBR, entreprise créée en 2011 et implantée dans le Rhône, fabrique des supports de communication en PET recyclé pour l'impression numérique : bâches, kakémonos, roll up, banderoles, toiles de stand...

Les matières sont 100 % issues du tri sélectif de bouteilles plastiques, puis tissées pour l'impression grand format. Dans cette gamme, les « capotoiles » sont des polyesters tissés (en PET recyclé) couverts d'enductions à base aqueuse. De très bonne qualité technique, elles peuvent être utilisées en intérieur ou en extérieur pour la communication événementielle des entreprises, collectivités, institutions, grandes marques, professionnels de l'évènementiel.

Les matières de Capoverde sont vendues par des distributeurs auprès d'imprimeurs numériques : en France, Belgique, Allemagne, aux Pays-Bas et au Luxembourg. La fabrication est française (deux sites de production) et les matières ont une empreinte carbone réduite par rapport aux matières vierges. Les finitions des bâches n'utilisent pas de PVC, phtalates, formaldéhyde, phosphate, éther de glycol et ne dégagent pas de composés organiques volatiles. La gamme CAPOTOILE est contrôlée et labellisée ECOCERT ERTS.

En Europe, environ 1 900 millions de m² de bâches sont imprimées chaque année pour des opérations de communication événementielle. La quasi-totalité est imprimée sur des bâches en PVC ou en polyester vierges. Les entreprises et collectivités ont un rôle à jouer à travers leurs achats, en spécifiant dans leurs critères de sélection des offres, qu'elles valorisent les supports de communication recyclés.

Contact :

Chrystine RISLER – Gérante

Tél : 06 60 38 09 00 – crisler@capoverde.fr

Intégration du développement durable par l'entreprise

Ce prix récompense des entreprises qui mettent en œuvre un système de management ou prennent des initiatives allant dans le sens du développement durable, y compris en matière de partenariat avec des organismes de toute nature dans les pays en voie de développement.

Président de cette catégorie :

Arnaud BERGER, responsable développement durable de Banque Populaire Caisses d'Epargne.



Ecoproduit pour le développement durable

Ce prix récompense des entreprises pour des produits ou services apportant des progrès dans le sens du développement durable. Sont pris en compte, en particulier, les efforts de l'entreprise pour réduire les impacts environnementaux tout au long du cycle de vie du produit ou du service.

Les jurys

Les jurys sont composés d'experts, de représentants du monde de l'industrie et du commerce (dont d'anciennes entreprises lauréates), d'universitaires et de journalistes.

Catégorie Ecoproduit pour le développement durable

- Arnaud BERGER, Président du jury, Responsable développement durable, BANQUE POPULAIRE CAISSES D'EPARGNE
- Murielle GAUVAIN, Cheffe de produits Ecolabels, AFNOR certification
- François MARIE, Responsable argumentaire environnemental marque Eco2. Direction du Plan et de la Stratégie Environnement, RENAULT
- Frédéric BENHAIM, Président d'Entreprendre Vert
- Bruno COSTES, Directeur environnement, AIRBUS
- Hélène BORTOLI, en charge de l'éco-conception et de l'analyse du cycle de vie, ADEME
- Alexis HAMEL, responsable développement durable et climat à la Fédération Française des Assurances.
- Dominique BOMSTEIN, Directrice de la rédaction, ENVIRONNEMENT MAGAZINE

Quelques mots sur les Prix Entreprises et Environnement

Les Prix Entreprises et Environnement fêtent cette année leur 29^{ème} anniversaire, confirmant ainsi l'intérêt croissant porté par les entreprises pour la préservation de l'environnement, et plus largement pour l'innovation dans le développement durable.

Ces prix récompensent chaque année des entreprises dont les projets concourent à la réduction des consommations de ressources, à la préservation de l'environnement et à l'innovation dans le secteur des éco-industries.

Ces prix se prolongent au niveau européen, dans le cadre des « European Business Awards for the Environment », organisés tous les deux ans par la Commission européenne.

En 2016, une entreprise française de la catégorie Innovation dans les technologies a été récompensée.

Pour en savoir plus, contacter le secrétariat des prix : prix-ee@langevinassocies.eu

Quelques chiffres

Depuis 29 ans :

- environ **3000 entreprises ont concouru**,
- **200 lauréats** ont été désignés,
- **15 entreprises françaises ont été récompensées aux « European Business Awards for the Environment »**

Concours « Prix entreprises et environnement » organisé par le Ministère de l'environnement de l'énergie et de la mer (MEEM) et l'ADEME.
14 Lauréats sélectionnés dont Capoverde TBR en tant que « PME REMARQUABLE »
Remise du prix le 29.11.16 au salon POLLUTEC par monsieur Benoit LECHEVIN (président de l'ADEME).



